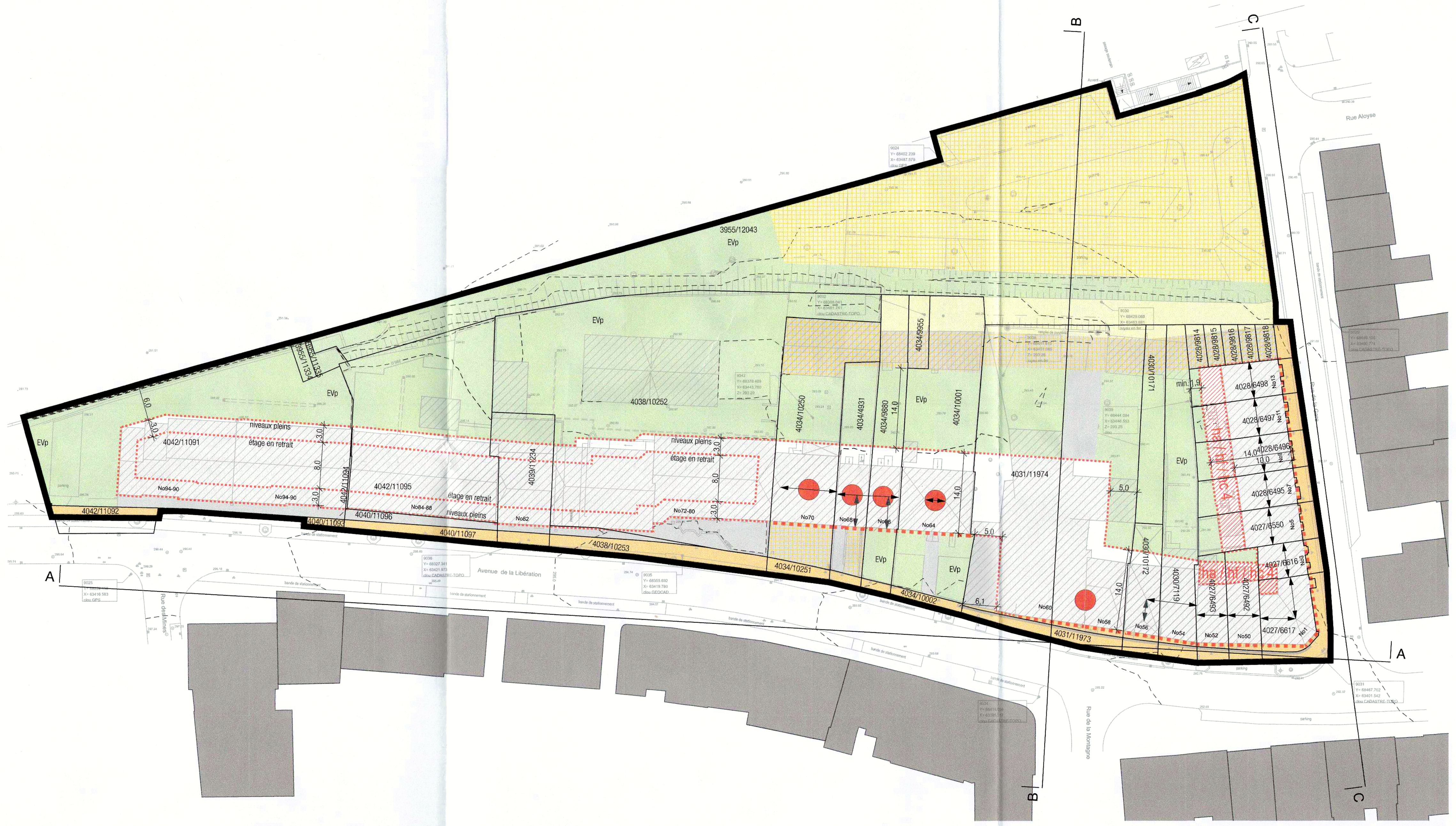

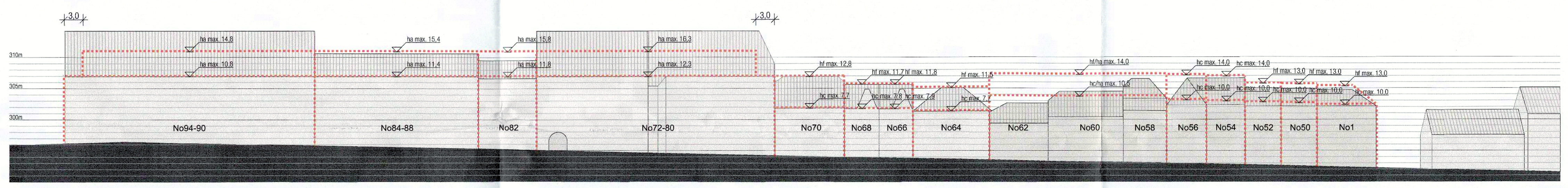

Elévation A-A, constructions existantes et gabarits admis

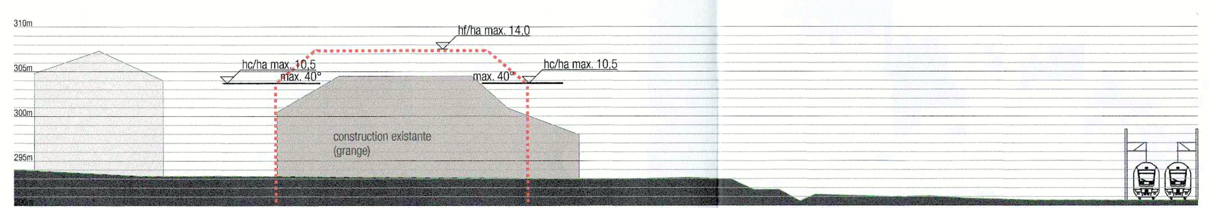

Coupe B-B, constructions existantes et gabarits admis

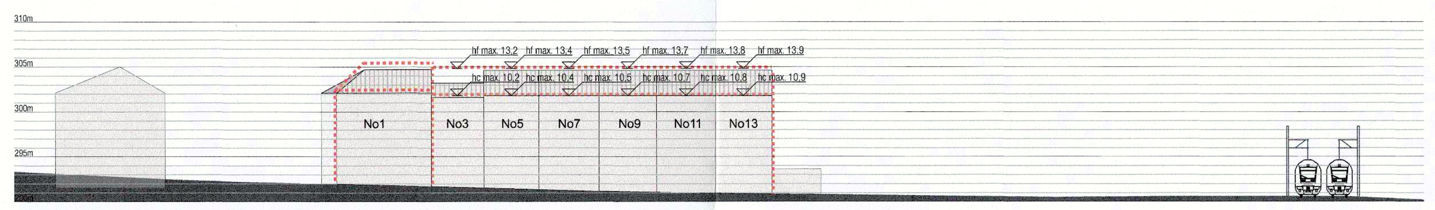

Elévation C-C, constructions existantes et gabarits admis

Fond de Plan / Basisdaten

Mesurage provisoire: projet d'emprise n°09214-05a du 04.12.2013 © Origine: GeoCAD Géomètres officiels S.à r.l.

Levé topographique n°09214-01a du 18.01.2012 © Origine: GeoCAD Géomètres officiels S.à r.l.

Légende - type du PAP / Legende PAP
(Art. 5 Règlement grand-ducal concernant le contenu du plan d'aménagement particulier "quartier existant" et du plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" portant exécution du plan d'aménagement général d'une commune)

Städtebauliche Festsetzungen / Données à titre impératif
Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	Lot / îlot				
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.	surface du lot / de l'îlot [ares]
surface du scellement du sol [m2]	max.		min.	max.	surface constructible brute [m2]
type de toiture		max.	min.	max.	type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions				hauteur des constructions [m]	nombre de niveaux

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux
- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- + 1, 2, ...R nombre d'étages en retrait
- + 1, 2, ...C nombre de niveaux sous combles
- + 1, 2, ...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions
- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements
- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture
- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots
- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- (x%) pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder - inscrit au inventaire supplémentaire du SSMN

Infrastructures techniques
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Eléments complémentaires à la légende-type PAP / Ergänzungen Legende PAP
(Art. 7 Règlement grand-ducal concernant le contenu du plan d'aménagement particulier "quartier existant" et du plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" portant exécution du plan d'aménagement général d'une commune)

éléments non reprises dans la légende-type
- faîtière obligatoire
  - direction obligatoire (± 3°)
  - position obligatoire (± 1,5 m)

Des toits en croupe (Walm, Krüppelwalm) sont admissibles.
- zone de hauteur réduite (ha / hf / hc 4m)

Remarques / Bemerkungen

Modification / Änderung	Date / Datum	Nom / Name

Projet / Projekt

Schifflange Centre, PAP "Centre Ouest" Schifflange

Lieu / Ort
Rue de la Gare / Av. de la Libération
3839 Schifflange

Commettant / Auftraggeber
Commune de Schifflange

Signature / Unterschrift

Plan de situation / Situationsplan

Vote conseil communal / Unterschrift

Référence: 17642/10c
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 07.07.2017
Le Ministre de l'Intérieur
Dan KERSCH

Approbation ministerielle / Unterschrift

Objet / Planinhalt

PAP QE - Plan d'aménagement particulier "quartier existant"

Phase / LP	LP5 Plan d'autorisation / Planfassung Genehmigung	Echelle / Maßstab	1:500
N° Plan / Plan-Nr.	SCE_09_PAP_01_LP5_01	Indice / Index	
Date / Datum	27.03.2017	Dessiné / Gezeichnet	cg
Projet / Projekt	SCE_09	Contrôlé / Geprüft	ag
Format / Blatt	DIN A0	Responsable / Freigabe	uw

Architecte / Architekt
witry & witry
32, rue du Pont BP 44
L-6402 Echternach
T +352..72.88.57-1
F +352..72.88.57-99
E mail@witry-witry.lu
www.witry-witry.lu
witry & witry architecture urbanisme

nord